Bernard de Menthon : (fondateur des hospices du St-Bernard) : [4ème partie]

Autor(en): **F.N.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 42

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-178192

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

manifestations dont nous avons parlé dans notre numéro du 2 septembre. Cette pièce est, croyons-nous, très-peu connue. — Nous remercions vivement M. B. pour sa collaboration, qui nous est des plus précieuses.

Adresse Présentée par Députation au seigneur baillif de Lausanne, le 25 Juillet 1791.

illustres, hauts puissans et souverains seigneurs

Les Conseils des quatre Paroisses de Lavaux, Vos très soumis et très-fidèles sujets, ayant appris, avec surprise, que plusieurs individus des diverses villes du Pays de Vaud, ont affecté, par des Fêtes publiques les 14 et 15 de Juillet courant, de célébrer l'époque de faits étrangers à ce pays, avec des démonstrations capables de troubler la tranquillité publique, dont les détails n'auront pas manqué d'être mis sous les yeux de VOS EXCELLENCES, prennent humblement la liberté de Les assurer que dans les quatre Paroisses de Lavaux il n'existe aucun esprit de faction, de licence et d'indépendance ; qu'au contraire, savourant la liberté dont elles jouissent, et le bonheur de vivre sous Votre sage Gouvernement, non-seulement leur loyauté, fidélité et soumission sont inaltérables, mais qu'ils sont prêts à repousser toute entreprise qui y serait contraire, et à verser jusqu'à la dernière goûte de leur sang, pour défendre l'Etat et le Gouvernement, pour la Prospérité duquel ils font les vœux les plus ardents, ainsi que pour tous les Membres qui le composent.

Les trois filous.

Un paysan menant une chèvre au marché, était monté sur un âne ; la chèvre le suivait avec une clochette au cou. Trois filous virent passer cette petite caravane qui excita leur convoitise. — Je gage, dit l'un d'eux, que j'emporterai la chèvre de cet homme sans qu'il s'en doute. — Et moi, dit le second, que je lui subtiliserai l'âne sur lequel il est monté. — Bien malin ! dit le troisième. Eh bien ! moi je lui soufflerai sa veste et sa culotte, et il me dira : merci !

Le premier voleur suivant le paysan, délie adroitement la clochette du cou de la chèvre, l'attache à la queue de l'âne et se retire avec sa proie. Le paysan sur son âne, entendant toujours la clochette, croyait que la chèvre suivait. Au bout de quelque temps, il se retourne, et ne voyant plus sa bête à cornes, il en demande des nouvelles à tous les passants. Alors le second filou s'approche et lui dit : Je viens de voir, du coin de cette ruelle, un homme avec une chèvre, et qui avait l'air de se sauver. C'était votre bête, apparemment ?

Le paysan saute de son âne en priant l'officieux de vouloir bien le lui garder pendant qu'il se mettra aux trousses du ravisseur de sa chèvre. Mais après avoir arpenté bien du terrain, il revient accablé de fatigue et ne trouve plus son âne, avec lequel notre second filou avait décampé. Il contine sa route en se lamentant et passe auprès d'un puits où l'attendait le troisième larron, lequel s'arrachait les cheveux et sanglottait à fendre le cœur.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? dit notre paysan ; avez-vous perdu comme moi un âne et une chèvre ? — Belles bêtises que vos animaux, répond l'autre ; moi j'ai laissé tomber dans le puits une boîte qui contenait pour 20,000 francs de diamants et 3,000 francs en or. Le propriétaire à qui je la porte dira que je l'ai volée et je serai peut-être pendu ! — Pourquoi ne descendez-vous pas dans le puits ? dit le paysan. — Ah ! c'est que j'ai peur de l'eau, et entre le risque d'être pendu et de me noyer, à coup sûr je préfère encore la chance de la corde. Mais à qui me rapporterait ma boîte, je donnerais volontiers 50 pièces d'or.

Le paysan remercia la Providence qui lui amenait une occasion si favorable de réparer la perte de sa chèvre et de son âne. Il ôte ses habits et dégringole au fond du puits, où il se mit à barbotter de son mieux. Mais il n'y trouve pas de boîte et remonte tout penaud. La culotte et la veste avaient disparu ; âne, chèvre et habits, avec les trois larrons, avaient pris autant de routes différentes, et tout cela court encore.

La moralité de l'histoire est qu'il ne faut jamais croire sur parole les gens qu'on ne connaît pas.

(*Etrennes fribourgeoises*).

Bernard de Menthon.

(fondateur des hospices du St-Bernard).

IV.

« Je ne vous cache pas, dit Bernard, en baissant ses yeux humides, que la fiancée à laquelle j'ai renoncé, sans même la revoir, possédait la moitié de mon cœur ; l'autre moitié appartenait à mes chers parents. Mais à Paris déjà, j'ai fait le sacrifice de mes affections, et j'appartiens maintenant à Dieu et à l'Eglise.

« Mon cher enfant, repartit le prêtre, en embrassant le jeune homme, que la volonté de Dieu soit donc faite ! vous avez choisi une fiancée plus belle que celle que vous venez de quitter ; mais elle est jalouse et veut régner en maîtresse suprême ; souvenez-vous de cela ! Avez-vous averti vos chers parents de vos desseins ? leur avez-vous dit la sainte retraite où vous dirigiez vos pas ? » — « Je leur ai fait mes adieux éternels, sans leur indiquer l'endroit où je pensais aller, » répondit Bernard avec un profond soupir. — « Ne voulez-vous pas soulager leur douleur et délivrer leur cœur d'une cruelle inquiétude, en leur faisant passer quelques lignes de votre main, ou m'autorisant à leur écrire ? » — « Non, mon père, répondit Bernard après quelques moments de réflexion, il vaut mieux pour eux et pour moi qu'ils ne sachent pas où je suis et ce que je fais. Dieu, qui a guidé mes pas jusqu'ici, les consolera, j'ai déchiré les liens qui m'attachaient au monde, et je ne veux plus les renouer. » — « Sous quel nom voulez-vous que je vous introduise dans notre sainte communauté ? » dit l'archidiacre en secouant la main du jeune comte en signe d'une réception cordiale. — « Appelez-moi le clerc Bernard, ou si vous le jugez à propos, inscrivez-moi sous le titre d'un des fiefs de mon père. » « Cela suffit, dit le vieillard, et maintenant venez, pour que je vous fasse donner l'habit de notre saint Ordre, et que je vous présente à mes frères. »

Dès ce moment Bernard appartenait à l'abbaye des chanoines de la ville d'Aoste, d'abord comme simple novice seulement, mais

plus tard comme sa plus grande illustration. Sa modestie, son humilité chrétienne, la délicatesse de ses sentiments et l'affabilité de ses paroles lui gagnèrent bientôt l'estime et l'amitié de ses confrères qui révéraient en lui un modèle des vertus les plus austères, revêtues des formes les plus gracieuses. Sans faire parade de la brillante éducation qu'il avait reçue et sans tirer vanité des connaissances qu'il avait déjà acquises, il s'en servait seulement pour faire prospérer ses nouvelles études. Il profitait de chaque moment pour combler les lacunes de ses connaissances littéraires, philosophiques et théologiques. L'histoire ecclésiastique, la théologie dogmatique et l'exégèse de la Sainte Ecriture l'avaient occupé à Paris; actuellement il se mit avec ardeur à examiner et à imprimer dans sa mémoire les règles et les préceptes de la théologie pratique; la prédication et la catéchisation trouvèrent en lui un élève tout aussi zélé que doué du plus grand talent; et sa belle voix sonore se prêtait aussi bien au chant qu'à l'éloquence sacrée. Quant à ses devoirs religieux, il ne les négligeait pas pour cela, il les remplissait joyeusement et avec la conscience la plus scrupuleuse; il se soumettait sans murmure aux travaux les plus humbles et aux épreuves les plus difficiles que ses supérieurs lui imposaient pour apprécier sa force morale.

Après une année de noviciat, le chapitre des chanoines fut unanime à le proposer et à le recevoir dans leur sainte communauté, comme un de leurs plus dignes frères, et l'Evêque *Boson* s'empressa de conférer les ordes à un homme dans lequel un pressentiment vague entrevoyait déjà le futur successeur de l'archidiacre Pierre. Il fixa pour cette auguste cérémonie l'anniversaire du jour où Bernard avait quitté le château paternel pour se détacher complétement du monde et pour se consacrer entièrement à sa sainte carrière; l'éminent prélat avait choisi cette date probablement dans l'intention secrète d'offrir au jeune chanoine une compensation spirituelle pour la perte des biens terrestres auxquels il avait renoncé. Bernard se prépara pour cet acte solennel par des prières et des jeûnes; et agenouillé dans sa cellule solitaire, jour et nuit il demandait instamment à Dieu de lui donner la force nécessaire à sa sainte vocation. Son âme était remplie de cette joie pure qui transporte le cœur du véritable disciple de Christ, lorsqu'il est appelé à travailler dans la vigne du Seigneur. Néanmoins, dans ce calice de réjouissances spirituelles que lui versait le ciel, il se mêlait aussi des gouttes d'amertume, et ses yeux se mouillaient de larmes, lorsqu'il pensait à ses vieux parents qui n'étaient point invités à partager la joie de son beau jour de fiançailles célestes. C'était une rude épreuve que Dieu lui faisait subir encore, et bien des personnes auraient succombé au dernier moment, mais il en sortit victorieusement, et personne de la nombreuse réunion de fidèles qui assistaient à sa consécration ne remarquait une altération de sa belle voix sonore, lorsqu'il prononça les serments solennels et qu'il entonna l'hymne sublime: « *Veni Creator spiritus!* »

Le sermon que le nouveau chanoine prononça le dimanche suivant et qui avait attiré presque toute la population de la ville d'Aoste, sermon que l'évêque Boson honora lui-même de sa présence et la profonde impression que le jeune prédicateur fit sur toute l'assemblée eut pour résultat immédiat de lui faire la réputation d'un excellent orateur. Pour justifier sa conduite devant sa propre conscience, Bernard avait choisi pour texte les paroles de notre divin maître, telles que les rapporte St.-Luc, chapitre 14, versets 26 et 27. « Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères et ses sœurs, ni même sa propre vie, il ne peut être mon disciple. Et quiconque ne porte pas sa croix, et ne me suit pas, ne peut être mon disciple. » Trouvant dans sa propre vie l'image vivante d'une abnégation telle que Christ nous la demande, il traça le portrait du vrai chrétien, qui ne respire, ne pense et ne travaille que pour l'avancement du règne de Dieu, en traits si purs et si sublimes qu'il fit naître dans tous les cœurs le désir sincère de ressembler à ce modèle suprême de vertu. Son sermon eut sur ses auditeurs le même effet qu'obtint quatre siècles plus tard Thomas à Kempis, le célèbre sous-prieur du couvent de St-Agnès, par son excellent livre : « *De imitatione Christi.* » Aucun des laïques du nombreux auditoire qui se pressait dans l'église de Saint-Augustin, ne connaissait les particularités de la vie du jeune prêtre; mais tout le monde sentait que ses paroles éloquentes ne pouvaient avoir d'autre source que son propre cœur.

L'amitié que les confrères de Bernard lui avaient témoignée dès son entrée au couvent se changea en admiration et en vénération lorsqu'ils virent que les tributs d'éloges dont on le comblait ne changèrent en rien ni son caractère, ni sa conduite. Vivant modestement et humblement dans sa cellule, il ne demandait d'autre distinction que celle de travailler avec le plus d'activité à l'amélioration et à l'édification des âmes, et à remplir avec le plus de zèle les devoirs de l'apostolat. L'archidiacre Pierre continua à faire de lui l'objet de toutes ses sympathies et de ses plus grandes espérances. Son œil clairvoyant avait approfondi depuis longtemps le cœur de Bernard et n'y trouvant qu'une source pure d'amour divin et de charité céleste, il lui avait appliqué les paroles de Zacharie : «Seigneur, tu laisses maintenant aller ton serviteur en paix, selon ta parole; car mes yeux ont vu ton salut que tu as préparé pour être présenté à tous les peuples, pour être la lumière des nations, et la gloire de ton peuple d'Israël. »

Cet ami paternel et protecteur de Bernard sentit peu à peu ses forces diminuer, se trouva tout heureux de pouvoir désigner à la communauté un homme capable et digne de la haute charge dont il était lui-même revêtu. Le moment suprême où le vieillard vénérable devait se séparer de son fils adoptif, car c'est ainsi qu'il appelait Bernard, ne tarda pas d'arriver. Dans l'année 956, son extrême faiblesse ne lui permettait plus de quitter sa cellule. Bernard fit tout son possible pour rallumer et nourrir encore la flamme de sa vie qui s'éteignait lentement. Assis au chevet de son lit pour adresser au malade des paroles de consolation, ou pour lui faire des pieuses lectures, il eut pour lui tous les soins du plus tendre fils. C'est à peine pour quelques moments qu'il cédait sa place à d'autres, afin de ne pas succomber lui-même à l'extrême fatigue. En le voyant ainsi penché sur le lit du malade, ses lèvres rapprochées de l'oreille du moribond, pour lui murmurer des paroles de paix, ou dans le silence de la nuit, quand le vieillard dormait, agenouillé à côté du lit et priant avec ferveur, on aurait pu s'imaginer de voir l'ange de la charité cherchant à fléchir celui de la mort. Enfin l'heure solennelle sonna, la parole de l'Eternel appela son pieux serviteur pour la demeure céleste; son âme s'envola, emportant avec elle la consolation de laisser à sa place non seulement un successeur dans sa charge, mais un continuateur de ses œuvres de piété. Avant de mourir, il avait fait appeler les chanoines pour leur faire promettre de choisir Bernard pour les hautes fonctions qu'il avait remplies lui-même avec tant de zèle.

Bernard était inconsolable, au moment où l'on déposait la dépouille mortelle dans la tombe qu'on lui avait préparée à l'église, il lui semblait perdre ce qu'il avait de plus cher au monde.

(La suite au prochain numéro.) F. N.

Les chrétiens chôment le dimanche,
Les Grecs le lundi,
Les Persans le mardi,
Les Assyriens le mercredi,
Les Egyptiens le jeudi,
Les Turcs le vendredi,
Les Juifs le samedi,
Et les paresseux tous les jours.

Une bonne vieille fribourgeoise disait à son fils partant pour l'armée du Sonderbund : Ora, Dzozè, se se batton, ne t'en méclié pas, laisse lé fèré.

L. Monnet; — S. Cuénoud.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.